

REGLEMENT DU JEU LEADER PRICE

« Vendredi 13 »

ARTICLE 1

La société Distribution Leader Price, Société en Nom Collectif au capital de 4 571 440.00 euros, dont le siège social est situé Z.I Route d'Aubepierre 77220 Gretz Armainvilliers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Melun sous le numéro 384 846 432 organise dans les magasins Leader Price (hors drives) un jeu avec obligation d'achat du **13/12/2019** au **13/12/2020 23h59 inclus**, heure française de connexion faisant foi sur l'application mobile LEADER PRICE.

ARTICLE 2

Ce jeu avec obligation d'achat est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, Corse comprise, ayant téléchargé l'application mobile Leader Price, à l'exception du personnel de la société organisatrice, de la société MAXIT, et de leurs partenaires, ayant participé à l'élaboration du jeu, ainsi qu'aux membres de leur foyer (même nom, même adresse).

Pour participer, il suffit de:

- télécharger l'**application mobile LEADER PRICE** sur l'App Store ou le Play Store puis de s'y connecter le 13/12/2019 (heure française de connexion faisant foi) ;
- **activer l'offre** correspondant au jeu « Vendredi 13 »
- se rendre en magasin le 13/12/2019
- présenter l'application LEADER PRICE lors du passage en caisse (présentation du code-barres présent dans l'onglet « code-barres »)

Les participants seront alors éligibles au tirage au sort pour remporter 13€ sous forme de coupon en remise immédiate dans l'application.

Une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

La participation au Jeu s'effectue exclusivement par voie électronique sur l'application mobile LEADER PRICE.

ARTICLE 3

Toute information personnelle obligatoire pour participer au Jeu et communiquée par le participant au moment de son inscription et dont il apparaîtrait qu'elle serait manifestement incohérente et/ou fantaisiste, ne sera pas prise en compte et entraînera la nullité de la participation du dit participant.

Toute indication d'identité ou d'adresses erronées entraîne l'élimination de la participation. Tout participant et associé ayant utilisé son smartphone pour s'inscrire sous des identités multiples (notamment par l'utilisation d'un script ou de la force brute) sera disqualifié et toute récompense annulée.

Les emails temporaires (exemples ci-dessous) ne seront pas pris en compte pour la création d'un compte :

- @yopmail.com
- @jetable.net
- @jetable.com
- @jetable.org
- @spambox.us

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'élimination immédiate du participant ainsi que la perte de son gain le cas échéant. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications d'identité et/ou de domiciliation qu'elle jugera utiles. S'il apparaît qu'un doute existe sur l'identité du gagnant ou sur son droit de participer au Jeu, la société organisatrice se réserve la possibilité de demander toutes pièces justificatives permettant d'éluider ce doute. À défaut de pouvoir produire de tels justificatifs, le gagnant sera éliminé et un nouveau gagnant sera élu parmi les autres participations.

Toute participation contraire aux stipulations du présent article sera considérée comme nulle et non avenue.

ARTICLE 4

Les lots mis en jeu sont :

- 13€ par gagnant sous forme de coupon pour les 13 gagnants qui seront tirés au sort.

Le tirage au sort sera effectué le 16 décembre 2019.

Le tirage au sort se fera parmi l'intégralité des transactions éligibles, c'est-à-dire les passages en caisse avec présentation du code-barres présent dans l'application, avec l'activation de l'offre. Les gagnants seront informés dans les 7 jours suivant le tirage au sort par email à l'adresse indiquée dans leur compte sur l'application mobile LEADER PRICE (le participant est tenu de veiller à la bonne gestion de son compte d'adresse email). La société organisatrice se réserve le droit d'effectuer toutes les vérifications utiles sur la validité du ticket de caisse. Tout ticket de caisse non valide ne sera pas pris en compte et la dotation sera perdue pour le gagnant, la société organisatrice pourra en disposer librement. La société organisatrice se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude des renseignements donnés lors de l'inscription avant de remettre le lot aux gagnants.

Le lot ne sera ni échangeable, ni remboursable en tout ou partie et ne peut être cédé à des tiers.

ARTICLE 5

Sauf opposition express de leur part, la société organisatrice se réserve le droit d'utiliser les photos et noms des gagnants dans le cadre de l'opération, notamment afin de les publier dans la presse sans que cela ne leur ouvre droit à une contrepartie autre que le lot gagné. Pour manifester leur opposition à cette utilisation, les gagnants devront écrire à l'adresse ci-dessous :

DISTRIBUTION LEADER PRICE, OPERATION VENDREDI 13 – Z.I Route d'Aubepierre 77220 Gretz Armainvilliers.

ARTICLE 6

La société organisatrice se réserve le droit d'annuler, d'écourter, de prolonger, de différer le jeu ou d'en modifier les conditions si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne serait être engagée de ce fait. Les informations relatives à la suppression ou la modification du jeu seront affichées sur le site leaderprice.fr et à l'accueil des magasins participants.

ARTICLE 7

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable d'une quelconque mauvaise utilisation des informations, compte tenu des caractéristiques du réseau Internet et mobile. La société organisatrice dégage toute responsabilité en cas de défaillance technique, anomalie, matérielle et logicielle de quelque nature (virus...) occasionnée sur le système du participant, son équipement informatique, mobile et aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou commerciale.

ARTICLE 8

La société organisatrice rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau Internet et mobile et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau via le site ou l'application. Plus particulièrement, la société organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale. La société organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site ou à y jouer du fait de tout défaut technique ou de problème lié notamment à l'encombrement du réseau.

ARTICLE 9

Le simple fait de participer à ce jeu entraîne l'acceptation pure et simple du participant au présent règlement. Le règlement des opérations est disponible sur le site leaderprice.fr et dans les magasins participants.

ARTICLE 10

Les données personnelles recueillies dans le cadre de cette opération sont indispensables à la prise en compte de votre participation et feront l'objet d'un traitement informatisé destiné à la société DISTRIBUTION LEADER PRICE ainsi qu'à ses prestataires pour la gestion du jeu. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) du 27 avril 2016, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition, de portabilité des informations le concernant qu'il peut exercer sur simple demande, accompagnée de la photocopie d'un titre justificatif d'identité, à l'adresse suivante :

DISTRIBUTION LEADER PRICE, OPERATION VENDREDI 13 – Z.I Route d'Aubepierre 77220 Gretz Armainvilliers.

Une réponse sera apportée sous 1 mois. Les données des participants sont supprimées dans un délai de 3 mois à compter du tirage au sort. Les personnes qui exerceront le droit de radiation des données les concernant avant la fin du jeu seront réputées renoncer à leur participation.